

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2025 - 4429 - 2023 B 01493 - 981 966 948 - A&M VIVONA

A & M VIVONA

5 Av Augustin Juramy

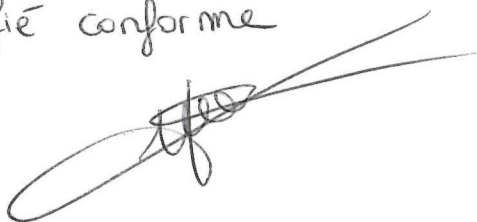
83640 ST ZACHARIE

2025/4429

COMPTES ANNUELS

Exercice du 30/11/2023 au 31/12/2024

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A & M VIVONA** relatifs à l'exercice du **30/11/2023** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 391 915 euros

Chiffre d'affaires : 395 138 euros

Résultat net comptable : 54 047 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE
Le 19/02/2025

Signature

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **391 915** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **395 141** euros
 - un total charges de **341 094** euros
 - dégage un résultat de **54 047** euros

L'exercice considéré :

- débute le **30/11/2023**
- finit le **31/12/2024**
- et a une durée de **13** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **A & M VIVONA** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Bilan Actif

		31/12/2024			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	225 000		225 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	10 000	2 000	8 000	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	235 000	2 000	233 000	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	49 634	5 609	44 024	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	15 022		15 022	
	Autres créances	2 329		2 329	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	97 398		97 398	
	Charges constatées d'avance	142		142	
	TOTAL (III)	164 525	5 609	158 915	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		399 525	7 609	391 915	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	54 047	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	55 047	
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	164 254	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	85 468	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 196	
	Dettes fiscales et sociales	24 115	
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 835	
	Autres dettes		
	Total des dettes	336 868	
DETTES (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	336 868	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		391 915	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		54 047,46	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		197 069	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Soldes Intermédiaires de Gestion

	30/11/2023 31/12/2024	13 mois	mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	395 138	100,00		395 138	
Ventes de marchandises	395 138	100,00		395 138	
- Achats de marchandises	147 121	37,23		147 121	
- Variation stocks de marchandises	(8 083)	-2,05		(8 083)	
MARGE COMMERCIALE	256 099	64,81		256 099	
Production vendue : Biens					
+ Production vendue : Travaux					
+ Production vendue : Services					
+ Variation production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE					
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	256 099	64,81		256 099	
- Achats stockés approvisionnement	5			5	
- Variation des stocks et approvisionnement					
- Achats de sous-traitance					
- Achats non stockés	4 672	1,18		4 672	
- Autres charges externes	47 496	12,02		47 496	
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	52 173	13,20		52 173	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	203 926	51,61		203 926	
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 039	0,26		1 039	
- Autres impôts et taxes	7 149	1,81		7 149	
- Salaires et traitements	87 595	22,17		87 595	
- Charges sociales	24 877	6,30		24 877	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	83 266	21,07		83 266	
+ Reprises sur amortissements et provisions					
+ Autres produits d'exploitation	3			3	
+ Transfert de charges d'exploitation					
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	7 609	1,93		7 609	
- Autres charges de gestion courante	7			7	
RÉSULTAT EXPLOITATION	75 653	19,15		75 653	
+ Quote-part sur opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Quote-part sur opérations en commun					
- Charges financières	7 550	1,91		7 550	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	68 103	17,24		68 103	
Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles	1 412	0,36		1 412	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 412)	-0,36		(1 412)	
- Participation des salariés					
- Impôts sur les bénéfices	12 644	3,20		12 644	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	54 047	13,68		54 047	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **391 915** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 395 141** euros et un total **charges de 341 094** euros, dégageant ainsi un **résultat de 54 047** euros.

L'exercice considéré débute le **30/11/2023** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **13** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **391 915** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **395 141** euros et un total **charges** de **341 094** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 047** euros.

L'exercice considéré débute le **30/11/2023** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **13** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres			225 000			225 000
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			225 000			225 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			10 000			10 000
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				10 000			10 000
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TO TAL				235 000			235 000

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport		2 000		2 000
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 000		2 000
TOTAL		2 000		2 000

TOTAL		TOTAL						
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		5 609		5 609
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		5 609		5 609
TOTAL GENERAL			5 609		5 609
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 609		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 022	15 022	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 329	2 329	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	142	142	
TOTAL DES CREANCES		17 493	17 493	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	164 254	24 454	107 366	32 434
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 196	35 196		
	Personnel et comptes rattachés	1 931	1 931		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 290	4 290		
	Impôts sur les bénéfices	12 644	12 644		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 712	4 712		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	539	539		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	85 468	85 468		
	Autres dettes	27 835	27 835		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		336 868	197 069	107 366	32 434
Emprunts souscrits en cours d'exercice		185 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 149			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		85 468			

DU TRIBU
COMMERC
02 JUL 2025

RAGUI
2025/4429

SAS A&M VIVONA
AU CAPITAL DE 1000 EUROS
SIEGE : 5 Avenue Augustin Juramy
83640 SAINT ZACHARIE
RCS DRAGUIGNAN 981 966 948
SIRET 981 966 948 00011

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril à 16 heures, les associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale au siège social sur convocation effectuée par la gérance en conformité avec les dispositions de l'article 57 de la loi du 24 Juillet 1966 et de l'article 38 du décret du 23 Mars 1967.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'Assemblée en entrant en séance; cette feuille de présence permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble un nombre de parts leur permettant de voter les résolutions à l'ordre du jour en conformité avec les dispositions visées à l'article 59 de la loi sur les sociétés commerciales.

Sont présents :

- Madame VIVONA Aurélie, Président-associé et propriétaire de huit actions.
- Monsieur VIVONA Michel, associé et propriétaire de deux actions

Total égal au nombre de parts composant le capital social, ci 10 actions

L'assemblée est présidée par Madame VIVONA Aurélie, président-associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent 10 actions, soit plus des trois quarts des actions composant le capital social, qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation à la présente Assemblée
- les rapports, pièces et documents visés à l'article 36 du décret du 23 Mars 1967.

Le Président déclare alors que les documents comptables et rapports ci-dessus énumérés ainsi que le texte des résolutions proposées au vote de la présente Assemblée ont été adressés aux

associés en même temps que l'avis de convocation.

Il signale en outre que l'inventaire à la date de clôture de l'exercice a également été tenu à la disposition des associés au siège social dans les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle alors que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation des opérations, des comptes et du bilan de l'exercice écoulé ; quitus à la gérance;
- Affectation des résultats au 31 décembre 2024.
- Approbation des opérations visées à l'article L223 - 19 sur les sociétés commerciales.

Le Président donne alors lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice écoulé.

Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports visés par l'article L 223-19 sur les sociétés commerciales sur les opérations et les comptes de l'exercice écoulé et pris connaissance des états financiers dressés par la gérance à la date du 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice, les opérations et situations qu'ils traduisent ainsi que le bilan et le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2024.

En conséquence, quitus est donné à la gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans exception ni réserve les opérations visées par l'article L 223-19 de la loi sur les sociétés commerciales et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'existence d'un bénéfice de 54047 Euros pour l'exercice 2023/2024. Le résultat distribuable s'élève à :

Résultat de l'exercice	54047 Euros
------------------------	-------------

TOTAL	54047 Euros
-------	-------------

Qu'elle décide de répartir de la manière suivante :

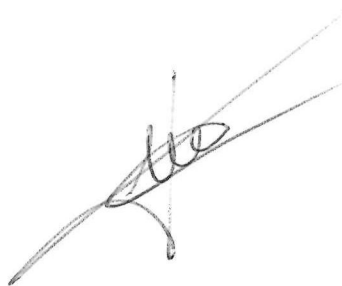
Reserve légale	100€
Report à nouveau	53947€
Total	54047 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucun dividende n'a jamais été pris.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour,

La séance est levée et le présent procès-verbal établi est signé après lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'W' shape with a long horizontal stroke extending to the right.